

DEC192502INP

Décision portant cessation de fonctions de Madame Danielle DOWEK et nomination de Madame Anne ZEHNACKER aux fonctions de directrice par intérim de la Fédération Lumière Matière (LUMAT) – FR2764

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC142124DGDS du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des fédérations de recherche ;

Vu l'accord de l'Université Paris Sud ;

Vu l'accord de l'Institut d'Optique School ;

Vu l'avis du conseil de fédération.

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup>


Il est mis fin aux fonctions de Madame Danielle DOWEK, directrice de la Fédération Lumière Matière (LUMAT) – FR2764, appelée à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 19/08/2019.

A compter de cette même date, Madame Anne ZEHNACKER, Directrice de recherche de 1<sup>ère</sup> classe au CNRS, est nommée directrice par intérim de la Fédération de Recherche susvisée jusqu'au 31/12/2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **03 OCT. 2019**



Le président - directeur général  
Antoine Petit

